

Distr. RESTRICTED
PRS/2023/DP.8

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International
Decade for the Eradication of Colonialism:
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

Bali, Indonesia
24 to 26 May 2023

DISCUSSION PAPER

PRESENTATION

BY

Mr. JULIEN BOANEMOI

Séminaire du comité de décolonisation de l'ONU- Bali du 24 au 26 mai 2023

Madame la Présidente du comité de décolonisation.

Mesdames et messieurs les membres

Mesdames et messieurs les représentants des territoires non autonomes et des puissances administrantes.

Je m'appelle Julien Boanemoi et je m'adresse à votre illustre assemblée en tant que responsable autochtone et ancien président du sénat coutumier de la NC.

Mme la présidente, nous vous félicitons pour votre nomination, et nous souhaitons vous présenter la situation de notre pays- la Nouvelle Calédonie- territoire non autonome inscrit depuis 1986 sur « la liste des territoires à décoloniser ».

En premier lieu et s'agissant de l'application de l'octroi de l'indépendance à la Nouvelle – Caledonie, nous souhaitons rappeler le contexte particulier dans lequel se trouve notre pays, après les trente ans de paix accordés par les accords de Matignon et de Nouméa signés en 1988 et 1998.

Le sénat coutumier entend préciser ici que la puissance administrante la France n'a pas rempli ses obligations en tant que puissance de tutelle.

En effet, « Il découle des résolutions onusiennes qu'il est important de veiller à favoriser un environnement propice à l'évolution pacifique de la NC vers l'autodétermination » .

Contrevenant à ses engagements pris devant la communauté internationale, la France a refusé de prendre en compte la mise en place du « plan Marshall de l'identité kanak » destiné au traitement des impacts négatifs et traumatismes sur le plan culturel, social et sociétal de 170 ans de colonialisme.

Ainsi à l'issue des trente années du processus d'émancipation et de décolonisation de la NC, les deux référendums de 2018 et 2020 ont enregistré une forte poussée de l'électorat kanak pour l'indépendance de la Nouvelle –Calédonie, qui a atteint 46,7% des votants

S'agissant du « 3ème scrutin prévu par l'accord de Nouméa, par crainte de voir encore le « oui à l'indépendance l'emporter, le gouvernement français a changé les règles du jeu, en publiant 6 mois avant la date du 12 décembre 2021, un document officiel sur « les conséquences du Oui et du Non » , véritable document de propagande pour le « Non à l'indépendance ».

La tenue du 3ème référendum a été décidé unilatéralement par le gouvernement français, contre l'avis du FLNKS . Le sénat coutumier a également demandé le report du 3ème

scrutin pour prendre en compte les impacts négatifs, sur le plan culturel, social et économique du Covid 19.

La partialité du gouvernement français est confirmé depuis la mise en place en juillet 2022 de son nouveau gouvernement qui a intégré dans ses rangs Mme BACKES la présidente de la province sud et anti- indépendantiste.

Madame la présidente, nos craintes en tant que peuple premier, colonisé par la France, est de voir retomber, le gouvernement du président Macron, dans ses dérives de grandes puissance comme ce fut le cas, à plusieurs reprises dans le passé contemporain, ce que nous rappelons ici brièvement :

- Après 1946, la France refusant de se soumettre aux principes de la charte de l'ONU, décida arbitrairement de sortir la Nouvelle – Calédonie et la polynésie de la liste des territoire non autonomes..
-
- En 1963, avec la suppression de la loi cadre ou loi d'autonomie, qui avait permis à la majorité indigène et au premier parti mélanésien « l'Union Calédonienne » de prendre le contrôle du gouvernement de l'époque.

Aujourd'hui, avec la proclamation de l'axe indo-pacifique, le peuple kanak a le sentiment que les mêmes causes produisent les mêmes effets, nous assistons au même scénario. Tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis, pour que la France organise une recolonisation moderne de notre pays comme en 1946 et 1963.

Dans ce contexte les principes de sincérité, de transparence et surtout la neutralité de la puissance administrante font déjà défaut.

En conclusion, au nom du peuple autochtone kanak, je souhaite alerter le comité de décolonisation, sur les risques de remise en cause de la stabilité et de la paix en Nouvelle-Calédonie.

Le peuple kanak refuse tout retour en arrière comme ce fut le cas du territoire de Mayote devenu département français.

Nous sollicitons la communauté internationale pour que le processus de décolonisation se poursuive et la réhabilitation des droits du peuple kanak dans une communauté de destin puisse aller à son terme.

Je vous remercie de votre attention

Mr Julien Boinemoa